

Le Vausserouxien 2013

n°25



Travaux de finition du lotissement « Le Chemin Vert »



Aménagement de la cour de l'école

Le mot du Maire

Des fins de chantiers, pas tout à fait, il reste le traçage des voies et la signalisation autour du lotissement et voies structurantes. Cet aménagement se veut adapté à l'accessibilité comme l'avait mentionné notre étude de 2013.

12 années pour l'aboutissement de ce projet 2002-2014 : une extension de la Commune de Vausseroux sans emprise nouvelle de terre agricole (l'ancien terrain de football et ses abords étant restitués à un agriculteur).

Le stade de football, La construction des vestiaires, de l'atelier communal, le multi-sport, le parcours santé, l'aire de jeux et le lotissement « Le Chemin Vert » avec 16 parcelles, 6 construites, 10 à disposition pour construire.

Il est vrai qu'avec la conjoncture d'hier et d'aujourd'hui, il n'y a pas foule pour acquérir les terrains, mais il est important au vu des nouvelles règles d'urbanisme d'avoir réalisé ce nouveau lotissement.

12 € le m² avec le cadre attractif offert aux futurs habitants, c'est un bonus du mieux être et du mieux vivre.

Mieux être, mieux vivre, c'est aussi en 2013 avec des espaces supplémentaires pour l'école de Vausseroux.

Une démolition de vieux garages pour une cour plus grande, des salles et sanitaires supplémentaires, ce sont des travaux réalisés par nos employés communaux.

La Communauté de Communes a fait réaliser le plafond et l'isolation de l'accueil périscolaire.

Cette année, la commune de Vausseroux accueille 29 enfants au sein de son école (CM1-CM2).

Notre Communauté de Communes du Pays Ménigoutais qui aura vécu de 1996 à 2013, réalisait là ces derniers investissements.

Mais c'est une nouvelle Communauté de Communes Parthenay-Gâtine qui va démarrer en 2014. Ce nouvel espace autour de Parthenay nous fera changer nos modes de vie communale et intercommunale.

C'est aussi un challenge d'avenir pour nos jeunes avec un espace de services plus intéressant que notre précédent territoire. J'en citerai que quelques exemples : piscine, informatique, culturel ...

Et puis, si cela peut créer une dynamique d'attractivité, d'emploi, pourquoi s'en priver.

L'emploi justement, Vausseroux en 2013, a souhaité recruter un emploi d'avenir sur 3 ans avec l'embauche d'Alexis Guignard. Ce contrat d'avenir a été possible grâce aux aides de l'Etat.

Création de nouveaux espaces, augmentation de notre population, la réglementation sur les pesticides et la volonté de moins polluer sont autant d'éléments qui nous ont amené à cette embauche.

Petite interruption au salon de coiffure, Chantal Brangier, après 10 ans à Vausseroux, a souhaité reprendre une activité en tant que salariée, je la remercie de son passage à Vausseroux et du service qu'elle a rendu à notre commune.

Patricia Margoulet qui avait déjà une grande expérience dans la coiffure, l'a remplacée, et je ne doute pas de son dynamisme qui s'est déjà vérifié avec le bon accueil qu'elle réserve à ses clients.

Bienvenue à elle et à vous nouveaux habitants de Vausseroux.

Merci au personnel communal qui œuvre aussi à cette dynamique de territoire.

Bonne année 2014 à tous, que votre santé soit préservée et que vos projets se réalisent Vausserouxiens et Vausserouxiennes.

Philippe ALBERT.

Sommaire

▪ Attention ! changement du mode électoral	p 1
▪ Informations utiles	p 2 - 3
▪ Démarches administratives	p 4
▪ Etat civil - Listes électorales	p 5
▪ Dates et décisions du Conseil Municipal	p 6
▪ Subventions - taxes 2013	p 7
▪ Emprunts – Impôts – Lotissement « Le Chemin Vert »	p 8
▪ Budget 2013	p 9
▪ Travaux de bâtiments & voirie	p 10
▪ Infos communes - Communauté de Communes	p 11
▪ Plan d'entretien communal	p 12
▪ Recyclage – infos SMC	p 13
▪ Association « Vausseroux – Animation »	p 14 - 15
▪ Club des aînés ruraux	p 16
▪ Communauté chrétienne	p 17
▪ Association des Parents d'Elèves	p 18 - 19
▪ A.C.C.A. (chasse)	p 20
▪ FC St Martin - Vausseroux (foot)	p 21
▪ ASPM (Association Sportive du Pays Ménigoutais)	p 22
▪ Association Loisirs Sportifs St Martin du Fx	p 23
▪ Amicale des donateurs de sang - CIS Ménigoute (pompiers)	p 24
▪ A.D.M.R. – Bien vieillir chez soi en Gâtine	p 25
▪ Centre Social et Culturel Cantonal	p 26 - 27
▪ ACAMO	p 28
▪ La FNATH	p 29
▪ Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay	p 30
▪ Manifestations 2014	p 31
▪ Artisans - Commerçants	p 32

.../...

Attention : changement du mode électoral

Elections municipales de 2014

1^{er} tour : le 23 mars 2014

2^{ème} tour : le 30 mars 2014

Pour les communes de moins de 1000 habitants

Ce qui change :

- La déclaration de candidature est **OBLIGATOIRE** pour **TOUS LES CANDIDATS** (article L.255-4 du code électoral)
- Il n'est pas possible de voter pour une personne qui n'est pas candidate déclarée
- Les voix en faveur de personnes non candidates ne seront pas comptées.

- **Vous devrez présenter OBLIGATOIREMENT UNE PIÈCE D'IDENTITÉ pour voter ainsi que VOTRE CARTE D'ÉLECTEUR.**

Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

1. Carte nationale d'identité
2. Passeport
3. Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
4. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
5. Carte vitale avec photographie
6. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
7. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
9. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
10. Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF
11. Permis de conduire
12. Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
13. Livret de circulation, délivré par le Préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969
14. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Ce qui ne change pas :

- Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale
- Vous élirez directement vos 11 conseillers municipaux
- Vous pourrez ajouter ou retirer des noms sur votre bulletin de vote
- Vous n'élirez pas directement vos conseillers communautaires

Elections européennes de 2014 : Le 25 mai 2014.

Informations utiles

Mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14h à 17h

mairie-vausseroux@wanadoo.fr

Tél : 05 49 70 21 19 Fax : 05 49 70 23 87

Secrétaire : Françoise Guégnard

Agent communal : Alain Poudret

Agent communal en contrat d'avenir :

Alexis Guignard

Entretien de la salle des fêtes :

par le service de l'ADMR

Ecole : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à
12h et de 13h30 à 16h30 et mercredi matin

Julie Simonet, institutrice : CM1 – CM2

Tél : 05 49 70 20 12

Cantine : Mylène Champion

Tél : 05 49 70 23 63

Le prix d'un repas pour un primaire est de 2,45
(année scolaire 2013/2014) et le transport
scolaire est gratuit.

Accueil péri-scolaire :

Lundi, mardi, mercredi (matin), jeudi, vendredi
de 7h30 à 9h et 16h30 à 18h30

(même téléphone que l'école 05 49 70 20 12)

La Paroisse :

Communauté Locale du Val de Vonne

Christiane Guillemet : 05 49 70 28 74 Thérèse

Caillon : 05 49 70 25 62

Assistants maternelles de la Commune

Martine ALBERT Tél : 05 49 70 20 20

Ludivine GUERIN Tél : 05 49 64 08 94

ADMR : 3 place de la Mairie 79420

Vausseroux - tél : 05 49 69 11 02

Le bureau est ouvert :

lundi, mercredi et vendredi : 8h à 12h

Déleguée communale : Chantal Grellier

Le portage des repas :

8,50 € au 01/01/2014. Le service est ouvert à
toutes personnes malades, âgées ou autres.

Renseignement à la Maison de retraite de
Vasles Tél : 05 49 69 91 43

Communauté de Communes Parthenay-Gâtine :

CS 80192 79205 PARTHENAY Cedex

Mail : ccpg@cc-parthenay-gatine-fr

Antenne de Ménigoute : 12 bis Place des Cloîtres 79340

MENIGOUTE, Tél : 05 49 69 13 18

Mail : ccpg-menigoute@cc-parthenay-gatine-fr

Syndicat des Eaux de la Gâtine :

23 rue de Beaulieu

B.P 78 POMPAIRE

79202 PARTHENAY CEDEX

Tel 05.49.95.03.47 Mail : contact@eaux-de-gatine.fr

Trésorerie de Ménigoute :

Tél : 05 49 69 00 27

Permanence : Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Trésorerie de St Maixent :

Tél : 05 49 76 13 07

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 8h15 à 12h et de 13h à 16h

La poste de Reffannes :

Tél : 05 49 70 22 39

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h15

Samedi matin de 9h30 à 12h15

Assistante sociale : sur RDV

Mme GRACIA Manuelle Tél : 05 49 63 31 03

Les 1^{er} 3^{ème} et 5^{ème} mardi de 9h30 à 12h30 : Les Forges Tél :
05-49-69-96-39

les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 9h30 à 11h30 à la Mairie de Vasles :

Tél : 05 49 69 91 34

Le jeudi de 14h à 17h : Les Forges

Tél : 05-49-69-96-39

Epicerie sociale :

Pour toutes les familles intéressées, se renseigner au Centre
Social Culturel & Cantonal Tél : 05 49 69 93 13

Mutualité sociale agricole :

Tél : 05 49 06 72 66 à Parthenay

tous les mercredis de 9h à 12h

et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15

CAF :

Tél : 0810 25 79 10 à Maison de l'Emploi et des Entreprises
13, Boulevard Edgar Quinet- Parthenay (sur RDV)

Mardi : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30 Jeudi : 9h à 12h30

Déchetterie Ménigoute : tél 05 49 69 10 66

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
et le Jeudi : 14h à 18h

Pour toutes réservations, contacter : La Mairie : 05 49 70 21 19

Mme Sylvie AUBINEAU : 05 49 70 26 38 (après 15 heures) Mme Chantal GRELLIER : 05 49 70 29 31

Tarif location de la salle des fêtes :

- Bal par les entrepreneurs 1 000 €
- Location entreprise ou micro-entreprise 100 €
- Bal par associations communales 110 €
- Repas, dîner-dansant, banquet 150 €
- Vin d'honneur 50 €
- Concours de cartes, loto 70 €
- Autres manifestations (réunions) 50 €
- Repas par le restaurateur local 100 €
- Repas froid (sans la cuisine ni vaisselle) 100 €
- Supplément si repas le lendemain 30 €

- Réservation officielle après paiement d'une caution de 250 €.
- Le paiement intervient à la remise des clés
- Caution pour le ménage 100 €
- Deux manifestations gratuites maximum pour les associations communales.

L'utilisateur de la salle des fêtes devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.

- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €
- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250€ seront arrivées en mairie.

Veillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation.

La remise des clés ne pourra pas avoir lieu avant 18 heures le vendredi en raison du ménage effectué l'après-midi.

Notre salle servant à la cantine, il est **impératif par mesure d'hygiène que celle-ci soit rendue impeccable**. Merci de votre compréhension.

Pour les sépultures : La salle est mise à disposition gratuitement pour les familles qui le désirent (à remettre en état).

Tarifs concession cimetière, caverne

Concessions

- Concession trentenaire 50 €
- Concession cinquantenaire 70 €

Cavernes

- trentenaire 400 €
- cinquantenaire 500 €

Columbarium

- trentenaire 400 €
- cinquantenaire 500 €

A compter du 1^{er} mai 2013

Infos Ecole :

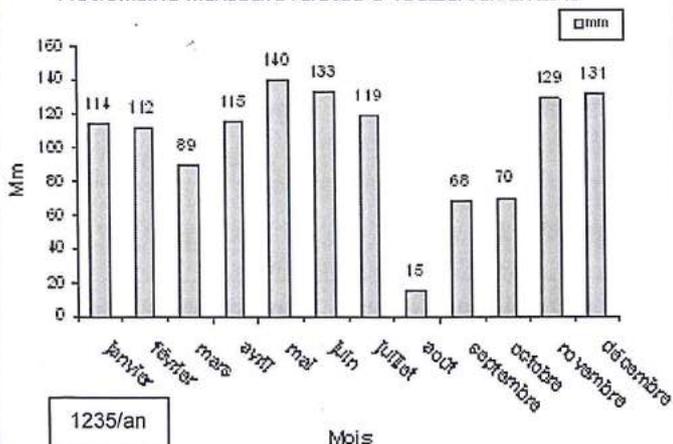
Cantine et accueil péri-scolaires : les cartes de cantine et d'AEPS sont à votre disposition en Mairie ou à la Communauté de communes.

Inscription scolaire : à faire à la mairie du domicile.

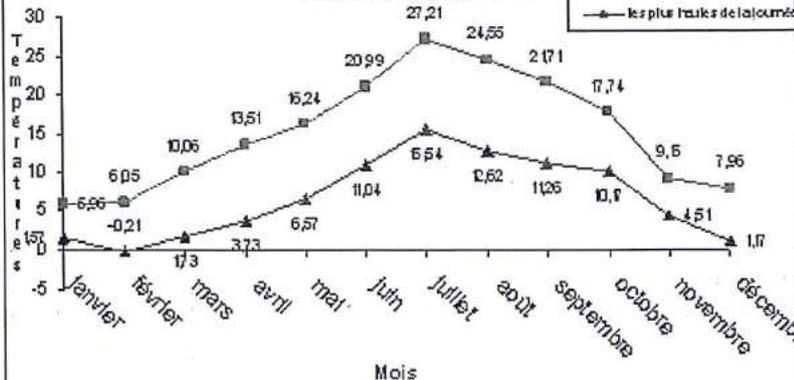
Apport de déchets verts d'avril à octobre tous les samedis de 15h à 17h30 :

Les Communes de Reffannes et Vausseroux vous proposent une carte d'accès gratuite à retirer en Mairie pour les déchets verts et de tonte de pelouse.

Pluviométrie mensuelle relevée à Vausseroux en 2013



Moyenne mensuelle des températures relevées à Vausseroux en 2013



Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER.

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Nouveau Passeport Biométrique Depuis le 15/06/2009	Mairie munie d'un service spécial PASSEPORT Parthenay - Niort St Maixent l'Ecole	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité nouveau format Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancien passeport (valable 10 ans / adulte et 5 ans / enfant)	Timbre fiscal à 86 € adulte 42 € (15 à 18 ans) 17 € (0 à 15 ans)
Carte grise Depuis le 15/10/2009	Mairie du domicile ou préfecture nouveau système immatriculation véhicules	Certificat de vente, carte grise barrée signée du vendeur, carte d'identité ou permis, certificat de non gage, certificat contrôle techn. Moins 6 mois attestation Domicile	suivant la puissance du véhicule
Carte nationale d'identité La validité passe à 15 ans au 01/01/2014	Mairie du domicile Les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière	2 photos d'identité (nouveau format) Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancienne carte identité Extrait de naissance (pour première demande) Les cartes d'identité restent valable 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte	gratuit (si restitution de l'ancienne carte) 25 € timbre fiscal (sans restitution sur justificatif de perte ou de vol)
Extrait acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte naissance pour un français né à l'étranger	Ministère des affaires étrangères Service Central d'Etat Civil 44941 Nantes cedex 9	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie	Gratuit
Casier Judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex 01	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Inscription au Recensement militaire	Mairie du domicile	à partir de 16 ans Livret de famille des parents	Gratuit

Etat Civil



Naissances

- MILLET Arthur 04/03/2013
- MORIN Arthur 22/10/2013

Mariage

- VERREZ Julien et BRUNET Laëtitia 27/07/2013

Décès

- CHARLES Bernard 26/02/2013
- VIAUD Gaston 01/04/2013
- POUDRET Nathalie née BRUNET 03/05/2013
- THOUIN Claude 19/12/2013

Rectifications de la liste électorale



Additions :

Jeunes 18 ans

- CELEREAU Delphine - GUEGNARD Florian
- CHAMPION Karen - POUDRET Jordan

Nouveaux électeurs

- ANTIER Jean-Claude - BREITEL Julien
- CARRE Bruno - CHABROL Michèle
- FRADIN Régis - GOBERT Marine
- IGUOUNANE Abderrazak - PLESTANE Sylvie
- SARRAZIN Vanessa

Radiations :

- BETIS Jean - ESTRADE Camille
- GUEGNARD Delphine - ORY Annie
- POUDRET Sébastien - VIAUD Jacqueline
- VINCENT Philippe

Décès

- CHARLES Bernard - POUDRET Nathalie
- THOUIN Claude - VIAUD Gaston

Dates et décisions du Conseil

21 janvier 2013 : Au vu du coût très élevé pour la Commune de Vausseroux de l'enfouissement des réseaux électriques et Telecom dans le bourg, le Conseil Municipal décide de ne pas se prononcer sur ce sujet qui sera étudié ultérieurement.

Il décide la mise en place d'un WC intérieur à la salle des associations.

Il vote à l'unanimité des présents, pour le maintien de son site scolaire.

7 mars 2013 : Le Conseil Municipal étudie le travail sur la nouvelle intercommunalité : compétences, aspect financier et il approuve le périmètre communautaire.

Il décide d'installer un conteneur à vêtements (proposition de la plate-forme Emmaüs Trio).

4 avril 2013 : Le Conseil Municipal vote les comptes administratifs et de gestion ainsi que les budgets primitifs.

Il met à jour le règlement du cimetière et fixe les nouveaux tarifs.

14 mai 2013 : Il décide le recrutement d'un emploi d'avenir sur 3 ans.

Il valide la numérotation des villages en accord avec la Poste.

10 juin 2013 : Le Conseil Municipal vote pour 72 membres au nouveau Conseil Communautaire.

Il décide de garder la dotation FPIC.

Il décide de faire une enquête publique pour la vente d'un chemin rural à la Roucherie.

3 juillet 2013 : Le Conseil Municipal décide une diffusion publicitaire pour la vente de parcelles à construire au lotissement « Le Chemin Vert ».

Il décide l'achat d'un panneau d'affichage pour le nouveau règlement du cimetière.

30 juillet 2013 : Le Conseil Municipal, suite à l'avis favorable du Commissaire enquêteur, décide la désaffectation du chemin rural à la Roucherie.

Il valide la pose de rambardes de sécurité pour l'aire de jeux au lotissement « Le Chemin Vert ».

Il approuve les modifications statutaires du Syndicat des Eaux de la Gâtine avec l'adhésion de la Commune de Ménigoute.

Il se prononce contre le projet de l'autoroute « Bressuire – La Souterraine ».

Il décide de participer à la protection sociale des salariés.

24 septembre 2013 : Le Conseil Municipal examine l'étude du plan de mise en accessibilité des voiries et espaces publics (PAVE). Il décide en priorité pour début 2014, le traçage de places de stationnement pour les handicapés.

Il décide de renouveler la ligne de trésorerie à hauteur de 50 000 € auprès du Crédit Agricole.

Il accueille Mme Patricia Margoulet qui reprend le salon de coiffure.

Il valide le devis pour la réparation de la cloche de l'église.

29 octobre 2013 : Le Conseil Municipal vote les subventions aux associations.

Il désigne les délégués à la nouvelle Communauté de Communes et au Syndicat des Eaux de la Gâtine.

Il vote les indemnités aux agents.

6 décembre 2013 : Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise « Les Jardins du Moulin » de Vausseroux pour l'engazonnement des espaces verts.

Dans le cadre de la Charte Terre Saine, les résultats de l'étude sont communiqués par le FREDON et le CPIE de Coutières.

Il propose à la Nouvelle « Communauté de Communes Parthenay – Gâtine » deux délégués pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Philippe ALBERT.

Subventions 2013

• Amicale des donneurs de sang de Reffannes	122 €
• Club des Aïnés Ruraux de Vausseroux	80 €
• Ass. Chasse de Vausseroux	80 €
• FC St Martin –Vausseroux (foot)	300 €
• Ass. sports et loisirs de St Martin du Fouilloux	50 €
• Comité de la Prévention routière	20 €
• Les gymnastes de Egray	12 €
• La Chambre des Métiers et de l'artisanat	20 €
• ADMR	300 €
• France ALZHEIMER Deux-Sèvres	20 €
• L'Etoile Parthenaisienne (Gym)	12 €
• A.I.C.M.	40 €
• Ass. Pêche de la Pagerie	20 €
• Maison Familiale de Secondigny	20 €

C.C.A.S.

• Epicerie - Coordination sociale	646,20 €
• Soutien social	300,00 €

Taxes 2013

TAXES 2013	Commune	Communauté de Communes
Taxe d'habitation	14,18 %	10,01 %
Foncier bâti	8,25 %	8,30 %
Foncier non bâti	31,85 %	21,96 %
Taux CFE	14,06 %	7,89 %

Emprunts

Budget 2013	Dette 31/12/12	Dette 31/12/13	Annuité 2013
TOTAL	405 150,00 €	483 560,00 €	53 747,00 €

Un réajustement des subventions pour la chaufferie collective qui n'était pas prévu à amener à augmenter notre dette.

La mise en sécurité de l'aire de jeux pour nos enfants a entraîné un surcoût pour nos travaux du lotissement.

Les parcelles à vendre représente un montant de 82 000 € de recettes à venir. Cependant, celles-ci tardent à trouver preneur en raison de la conjoncture actuelle.

VAUSSEROUX
VEND TERRAINS À BÂTIR

VIABILISÉS - Lot de 14 parcelles
ASSAINISSEMENT COMPRIS au prix de 12€^{TTC}/m²
Parcelles de 619m² à 1414m²
Situées sur la RD 738

École dans le bourg
Parcours santé - Terrain de jeux...

PARTHENAY 15km ST MAIXENT 15km
NIORT 35km

Renseignements Mairie de Vausseroux 05 49 70 21 19

Impôts

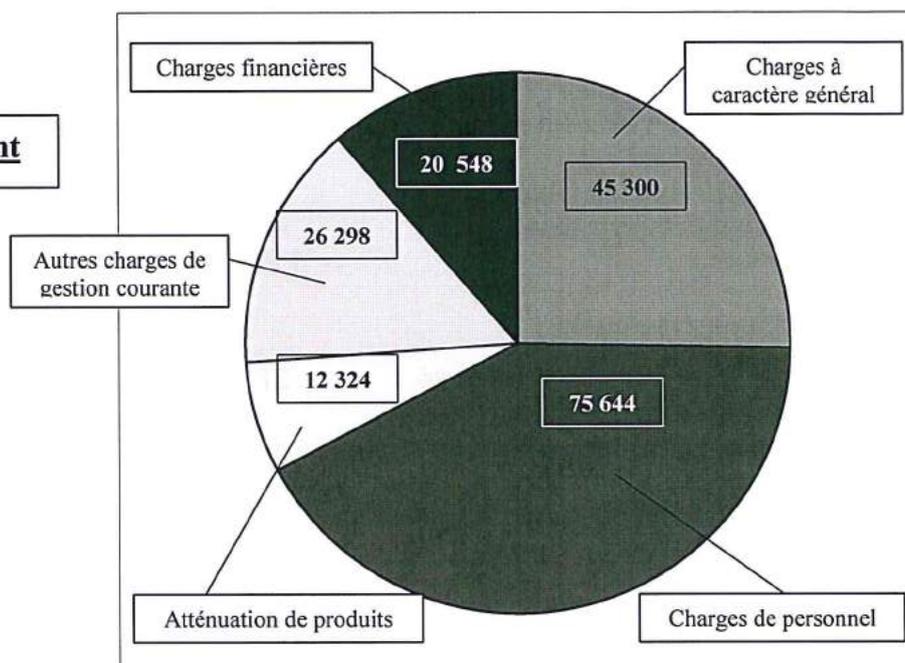
	TAXES	Montant 2012	Montant 2013
Vos impôts	Taxe d'habitation	30 955,00 €	33 366,00 €
	Foncier bâti	14 248,00 €	14 858,00 €
	Foncier non bâti	24 047,00 €	24 493,00 €
	CFE (ancienne taxe professionnelle)	2 137,00 €	4 443,00 €
	FNGIR	- 12 326,00 €	- 12 326,00 €
	TOTAL		59 061,00 €

Nos impôts évoluent en taxe d'habitation du fait des nouvelles constructions et la CFE qui double par rapport à 2012.

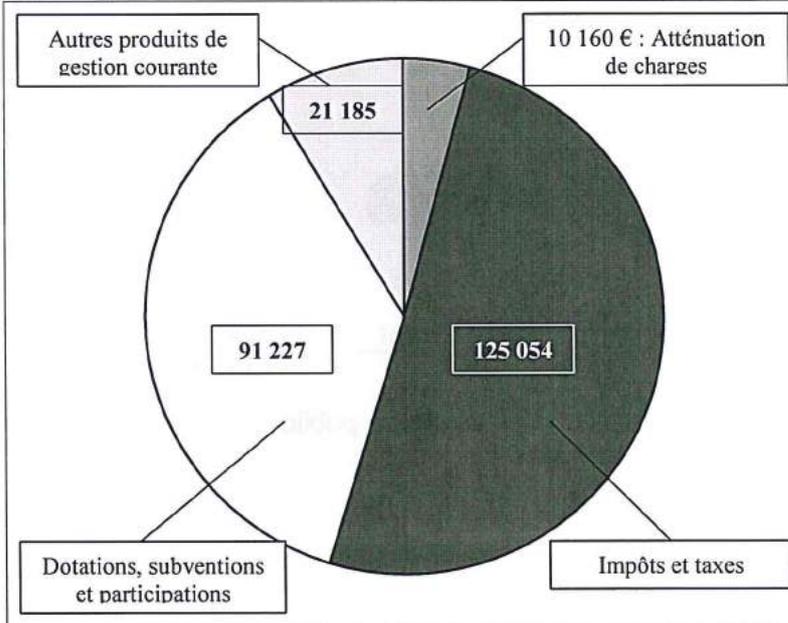
Philippe ALBERT.

Budget 2013

Dépenses Fonctionnement



Recettes Fonctionnement



Nos recettes augmentent significativement + 5000 € en fiscalité.

Nos dotations d'Etat augmentent également tout en tenant compte aussi de l'aide de l'Etat pour le Contrat d'Avenir.

Les autres produits restent stables.

Nos dépenses quant à elles sont maîtrisées dans pratiquement tous les secteurs.

Les charges exceptionnelles sont liées à l'enquête publique que nous avons réalisée et à la participation de la Charte Terre Saine.

Ceci nous donne un résultat de fonctionnement relativement correct pour l'année et qui est bien au delà des années passées.

Année	2011	2012	2013
Résultat Fonctionnement	45 197 €	55 647 €	67 511 €

Philippe ALBERT.

Travaux de bâtiments

Travaux de fonctionnement :

▪ Fournitures d'entretien	425 €
▪ Fournitures de petits équipements	845 €
▪ Electricité église	254 €
▪ Clés et porte-brosse (stade)	460 €
▪ WC salle des associations	480 €
▪ Maintenance	1 964 €

Travaux d'investissement :

▪ Vérification et attestation Sécurité des jeux enfants (stade)	370 €
▪ Equipement cimetièrre « 6 cavurnes »	2 086 €
▪ Travaux église « horlogerie »	3 887 €
▪ Achat plaques et numéros des villages	1 042 €
▪ Travaux de salles	5 743 €

Signature du contrat d'avenir d'Alexis
GUIGNARD

En présence de :

Mr Laurent OLIVIER, Sous-Préfet de Parthenay
Mr Xavier ARGENTON, Président de la Maison
de l'Emploi et des Entreprises
Mr Philippe ALBERT, Maire de Vausseroux

Jean-Claude ROUVREAU.

Travaux de voirie

Travaux de fonctionnement :

Travaux de voirie

▪ Entretien de l'éclairage public	2 241 €
▪ Dératisation du bourg	240 €
▪ Broyage des haies	2 353 €
▪ Entretien voirie	1 208 €
▪ Produits d'entretien voirie	520 €
▪ Fleurs – plantations	50 €
▪ Pic-bine	89 €
▪ Feu d'artifice (complément)	436 €

(nous avons tiré celui de l'an dernier 2012 qui n'avait pu être tiré en raison du mauvais temps)

Entretien de matériel

▪ Voiture électrique	1 020 €
▪ Tracteur	524 €
▪ Broyeur	520 €
▪ Petit matériel	485 €

Travaux d'investissement :

▪ Raccordement eaux pluviales (stade)	2 305 €
▪ Réciprocateur (débroussailleuse)	810 €
▪ Travaux de voies structurantes, voirie, parking	69 694 €

Joël MOREAU.



ELAGAGE DES VOIES COMMUNALES

En application de l'article R.116-2-5° du Code de la voirie routière, le fait d'établir ou de laisser croître, sans autorisation, des arbres ou des haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier est passible d'une amende prévue pour les contraventions de 5ème classe (1 500 € maximum). De même, l'arrêté préfectoral du 23 octobre 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales précise que les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci (article 57 – copie jointe).

DEMANDE AUTORISATION FEU

L'article 84 de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1980 modifié portant règlement sanitaire départemental dispose que le « **brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit** » et que « **la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite** ». Toutefois, des dérogations à la règle peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental d'hygiène (remplacé par le Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques). Ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres moyens autorisés pour éliminer les déchets produits par le demandeur. La rédaction du règlement sanitaire départemental pose une mesure générale d'interdiction de brûlage de végétaux qui implique que les producteurs de déchets verts réalisent eux-mêmes leur compost ou, s'il n'existe pas de service de collecte de ces déchets, les déposent dans un lieu désigné à cet effet qui en assure l'élimination (article 85 du Règlement Sanitaire Départemental sur l'élimination des déchets encombrants d'origine ménagère).

TNT : à partir du 21 janvier 2014 6 nouvelles chaînes

L'agence Nationale des Fréquences (ANFR), en charge de la bonne réception de la télévision en France conjointement avec le CSA, contrôlera le bon déroulement des opérations. Elle interviendra, si besoin, dans les zones où les téléspectateurs rencontreraient des problèmes de réception de la TNT.

A cette fin, l'Agence a mis en place un numéro spécial – 0 970 818 818. il permet aux téléspectateurs de signaler leurs difficultés, afin qu'elle intervienne dans les meilleurs délais. Des aides financières sont disponibles pour les téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite des changements de canaux.

Communauté de Communes du Pays Ménigoutais

Cette année 2013, la Communauté de Communes a investi :

- Maison de santé à Ménigoute
- Ecole à Vasles
- Boucherie à Vasles
- Divers travaux écoles dont isolation et plafond de l'accueil péri-scolaire.

A noter que dans le cadre de la nouvelle intercommunalité Parthenay – Gâtine, le secrétariat de Ménigoute sera maintenu.

Vous aurez toujours aussi la possibilité dans nos mairies de prendre :

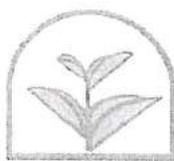
- Vos tickets de cantine
- Vos cartes d'accueil péri-scolaire

Philippe ALBERT.

Vous pouvez consulter le Plan d'Entretien Communal de la commune de
Vausseroux, disponible à la mairie sur simple demande.

Véritable outil d'aide à la décision pour les élus locaux, le **Plan d'Entretien Communal** est un document ayant pour objectifs :

- de réaliser un état des lieux des pratiques de la commune concernant l'entretien de sa voirie et des espaces verts,
- de faire un point sur la situation de la commune vis-à-vis des nouvelles réglementations,
- d'identifier les zones où les traitements chimiques sont interdits ainsi que les zones à risque de transferts élevés et faibles,
- d'identifier les zones à risque pour la santé publique,
- de proposer différentes solutions techniques adaptées à la commune concernée permettant de réduire les risques de transferts vers la ressource en eau,
- de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.



FREDON Poitou-Charentes

Réalisé par la FREDON Poitou-Charentes (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), le PEC de la commune de Vausseroux a été présenté en réunion de conseil municipal le vendredi 6 Décembre 2013. Il a également fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion publique qui s'est tenue le Lundi 9 Décembre.

La réalisation du Plan d'Entretien Communal (PEC) sur la commune de Vausseroux a permis, dans un premier temps, de mettre en place un local de stockage pour les produits phytosanitaires, équipement obligatoire au regard de la loi en vigueur.

L'analyse des différents espaces communaux a révélé la présence d'un **pied de mur de cimetière qui commence à se dégrader fortement, engendrant une implantation de flore spontanée**. Aujourd'hui, l'entretien est réalisé avec un produit phytosanitaire et un rattrapage à la binette. L'entretien de ces espaces est toujours problématique, la jonction entre le mur et le trottoir étant une zone où la flore spontanée se développe parfois de façon abondante, multipliant ainsi les interventions de l'agent.

L'entretien peut se faire avec utilisation de produits chimiques, cependant, dans une logique de réduction des pesticides sur la commune, l'utilisation de **techniques alternatives** s'impose, limitant ainsi les impacts sur la santé et l'environnement.

✓ Les **techniques mécaniques** ne sont pas adaptées car elles peuvent dégrader le revêtement et/ou le mur, elles sont également gourmandes en main d'œuvre.

✓ Les **techniques thermiques** sont efficaces sur les revêtements imperméables, mais il faut prendre en compte leurs coûts et leurs impacts écologiques.

✓ L'idéal pour l'entretien des pieds de murs, reste les **techniques préventives** permettant d'agir sur l'implantation de cette flore spontanée ou de choisir le type de flore présente. Une *réfection de trottoir* va permettre de supprimer les interstices où la flore s'implante. Les coûts sont élevés mais assure une pérennité confortable (durée de vie entre 5 et 15 ans), avec un entretien moindre, relativisant cet investissement sur le long terme.

L'autre alternative consiste à *choisir la végétation* qui va s'implanter :

- Soit avec un enherbement à base de graminée (gazon) et un entretien par coupe (tonte / débroussailleuse / réciprocatrice). Cet enherbement de trottoir est aisé sur des surfaces perméables de type terre, gravillons, calcaire, stabilisé.

- Soit avec des végétaux plus horticoles, tel des jachères fleuries basses, des couvre-sols ou des vivaces. L'entretien de ces surfaces peut être laissé aux administrés sur la base du volontariat, l'idéal étant de conventionner par écrit cet engagement de l'habitant et de le valoriser par de la communication (Bulletin Municipaux, concours, remerciement,...)

La commune peut également fournir à ses habitants un cavalier de graines de vivaces. La personnalisation des cavaliers (choix des graines et petits encarts) permet de réaliser une bonne communication.

Recyclable à l'infini, le verre est le doyen des matériaux triés

HAUT VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



En 2013, les habitants du Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine ont chacun trié **32 kg** d'emballages en verre soit l'équivalent de 4 848 485 bouteilles qui ont ainsi pu être recyclées.

Une performance qui est néanmoins inférieure à la moyenne nationale en milieu rural (45kg/an/hab).

Le SMC compte encore trop d'emballages en verre dans les ordures ménagères.

3 bouteilles sur 10 ne sont pas recyclées.

Pour toujours mieux sensibiliser ses habitants à déposer les emballages en verre dans les points d'apport volontaire, le SMC met en place, dès 2014, plusieurs actions ciblées :

- campagne de lavage des bornes à verre
- mise à jour de la signalétique
- ajout de bornes

Tri du verre : quelques rappels : Dans le conteneur à verre, on dépose :



Uniquement les emballages en verre (les bouteilles et flacons en verre, pots et bocaux de conserve).

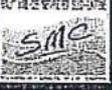


La vaisselle, les verres à boire, la porcelaine, la faïence, la céramique, les ampoules, les plats en verre, les miroirs... sont à jeter à la poubelle ou en déchetterie.



Pour obtenir votre carte d'accès gratuite à toutes les déchetterie du SMC :

Envoyez le formulaire ci-dessous par courrier ou par mail au SMC (joindre copie redevance des ordures ménagères)

	SMC – BP 23 – 79403 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE Cedex 05 49 05 37 10 – smc4@smc79.fr – www.smc79.fr
FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE D'ACCES EN DECHETTERIE	

Merci de remplir les champs en lettres capitales

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

* informations obligatoires

Joindre la copie de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les informations recueillies, nécessaires pour la création des cartes d'accès en déchetteries, font l'objet d'un traitement informatique par le SMC. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les usagers bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, ils doivent s'adresser au SMC : 05 49 05 37 10 ou smc4@smc79.fr.

Association "Vausseroux - Animation"

Fête du village

C'est toujours de l'inquiétude : nouveau thème, nouvelles personnes, quelques couacs de dernière minute, mais comme chaque année, tout roule.

Des jeunes filles et garçons qui se sont éclatés à danser et ont assuré un spectacle tellement inattendu que les spectateurs en sont restés bouche bée.

C'est ça notre fête du village même si parfois une animation « rame » à se mettre en place. Les gens d'ici ont du cœur. Je pense aussi à ces parents qui auront des souvenirs (photo, vidéo) qu'ils sortiront un jour quand leur enfant aura un événement majeur.

Et on dira, c'était ... la fête du village à Vausseroux.

Et puis quand, « patatras » une animation ne vient pas, il y a toujours un des bénévoles pour pallier. Cela a été le cas cette année pour les voitures thermiques, ni vu ni connu, le spectateur ne s'est aperçu de rien.

Formidable comme le dit la chanson : « vous êtes formidable ».

Celle de 2014 se construit autour de la commémoration du centenaire 14-18 et des corps d'armée. Il y a tant de choses à faire sur ce thème là : chants marins, musique, cérémonie, sport ... Tout ceci fait aussi partie de la vie de l'armée pour préserver la paix.

Merci à vous, bénévoles.

Et que ceux qui veulent nous rejoindre, viennent connaître cette ambiance de village.

Bilan financier de la fête 2013 :

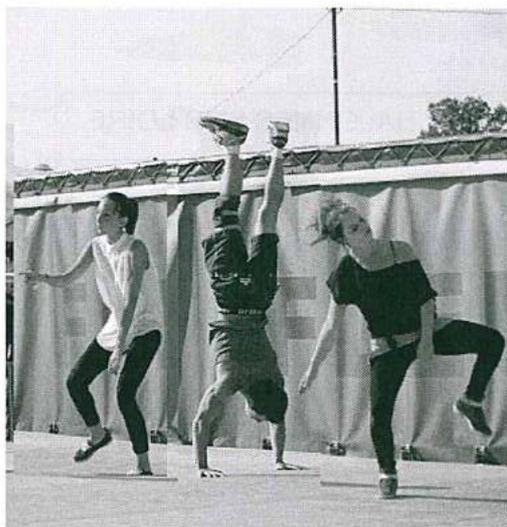
Total des dépenses	9 652,23 €	Total des recettes	15 169,40 €
Bénéfice	5 517,17 €		

Philippe ALBERT.

Inauguration du graff sportif réalisé par REBEB (01/09/2013)



Assemblée générale de la fête
(18/10/2013)



Règlement location tentes de réception :

2 tivolis (superficie de 5 x 12 m) - 1 tivoli (superficie de 5 x 8 m) – 4 tivolis (superficie 3 x 3 m)

- ❑ Caution de 200 € par tivoli
- ❑ Tivoli de 5 x 12 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 45 € le stand (60€ si location à la semaine)
Location hors commune : 85 € / stand (100 € si location à la semaine)
- ❑ Tivoli de 5 x 8 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 35 € le stand (50€ si location à la semaine)
Location hors commune : 65 € / stand (80 € si location à la semaine)
- ❑ Tivoli de 3 x 3 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 15 € le stand ou 30 € les 4 stands 3 x 3
Location hors commune : 25 € / stand ou 50 € les 4 stands 3 x 3 **caution : 100 €**
- ❑ Tables et bancs : 5 € pour 1 table et 4 bancs (gratuit pour les habitants de Vausseroux et tout membre actif de l'association)
L'éclairage est compris dans la location

Réservation auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05 49 70 29 02.

Mail : fanfanjustin@orange.fr

Vous pouvez louer des tables et des chaises de la salle des fêtes : 3 €/table avec 8 chaises (orange)

Club des Aînés Ruraux

Notre assemblée générale s'est tenue le 19 décembre 2013 avec le même nombre d'adhérents.

Nous avons quelques personnes des communes voisines qui nous ont rejoints.

Les vendanges à CHALONNES SUR LOIRE



Bureau :

Présidente : Claudette ROUVREAU

Vice présidente : Odette ALBERT

Trésorière : Jeanne PROUST

Secrétaire : Christian COLAS

Membres : Rémi DUPUIS, Régis HU,

Christophe LAMONTAGNE, Carmen

GRELLIER, Luc LOISON.

Marche : Tous les 1^{er} lundis de chaque mois à :

14 h 30 (heure d'été) ou 14 heures (heure d'hiver)

Activités du Club pour 2014 :

- Concours interne : 9 janvier – 6 mars – 1^{er} mai – 3 juillet – 11 septembre
- 27 février Pot au feu
- 24 mai Méchoui
- 7 Août Pique Nique
- 25 octobre Grand concours
- 11 novembre repas Andouille
- 11 décembre Assemblée Générale
- 14 décembre Repas de Noël

Deux voyages à la journée sont prévus cette année :

- le 21 mars : retrouvailles exotiques : Bioparc de Doué la Fontaine
- fin avril /début mai : assister à l'enregistrement des « 12 coups de midi » à Paris (la date n'est pas encore fixée, elle le sera 1 mois auparavant).
Pour les personnes intéressées, se faire inscrire dès que possible.

Claudette ROUVREAU.

Notre centenaire
Mr Valère JORIGNÉ



Communauté Chrétienne de Vausseroux

La Paroisse de Vausseroux est membre de la **Communauté Locale du Val de Vonne** qui comprend les quatre paroisses de Reffannes, Saint-Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vautebis. L'ensemble fait partie du **Secteur Pastoral des Hauts de Gâtine** qui regroupe toutes les 11 églises du canton de Ménigoute.

Le Père Christophe Chagnon est responsable du Secteur Pastoral des Hauts de Gâtine. Il réside au presbytère de Vasles, tél : 05 49 69 91 28.

En cas de nécessité, vous pouvez appeler :

- Marylène Thouraine, Délégué Pastoral, Tél : 05 49 69 00 80
- ou Mme Thérèse Caillon, résidente à Vausseroux, tél : 05 49 70 25 62.

La **Communauté Locale du Val de Vonne** est animée par une équipe composée comme suit :

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| - Mme Marylène Thouraine | Délégué Pastoral |
| - Mme Anne de Laforcade | Responsable de la vie matérielle |
| - Mme Christiane Guillemet | Responsable de la Liturgie |
| - Mme Marie-Line Aubineau | Responsable de la Foi |
| - Mme Carol Bradley | Responsable de la Charité |

Les réunions de **Catéchisme** ont lieu :

- Le lundi à 16h45 pour la 1^{ère} année (4 enfants) dans la nouvelle salle au fond de l'église de Vausseroux. Animatrice : Mme Claudette Loison
- Le mercredi à 10h30 (tous les 15 jours) à Vasles pour les 2^{ème} et 3^{ème} années (6 enfants). Animateurs : Mr Paul Michenot et Mme Marie-Line Baloge.

La **chorale se réunit** dans la nouvelle salle tous les lundis à 15 heures pour répéter. Et on cherche des chanteuses et des chanteurs.

Merci à tous ceux qui ont participé à la campagne 2013 du Denier de l'Eglise.

Merci également à tous ceux qui ont aidé le **Secours Catholique** dans sa mission de secours au profit des plus déshérités.

Le journal paroissial « **le Blé qui lève** » qui paraît tous les deux mois, vous informe de la vie de votre communauté (horaires des messes, évènements familiaux ...) et vous donne une vision du monde dans l'esprit de l'Evangile.

Si vous ne recevez pas ce journal faites le savoir. Son abonnement est à régler en début d'année.

Et rendez-vous pour le **déjeuner annuel** (gastronomique et animé) de la Communauté Locale du Val de Vonne dans la salle des fêtes de Vausseroux **le 08 février 2014 à 12h30**.

Qualité assurée.

Réservation auprès de Mme Thérèse Caillon (05 49 70 25 62) avant le 2 février 2014.

Association des Parents d'Elèves

L'APE regroupe tous les parents d'élèves des 4 communes de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (Reffannes, St Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vautebis), qui en sont membres de droit. L'assemblée générale, qui se tient en début d'année scolaire, désigne le bureau qui gère le fonctionnement de l'association. Cette année, elle a eu lieu le 24 septembre 2013 et a reconduit une grande partie de l'équipe en place : je reste présidente, assistée cette année de Nadéra Berch (Vausseroux). La trésorerie est assurée par Isabelle Baudouin (Vausseroux), aidée de Sandra Martin (St Martin du Fouilloux) nouvelle venue. Le secrétariat est confié à Valérie Lepécuchelle (Reffannes), secondée par Catherine Naslin (St Martin du Fouilloux). 5 autres parents constituent le bureau : Laurent Lambeau (St Martin), Valérie Baldinot (Vausseroux), Cynthia Bellan et Mathilde Castin (Reffannes), ainsi que Séverine Millet (Vausseroux) qui nous rejoint cette année et que nous remercions.

L'APE est là pour veiller à la qualité d'accueil des élèves, en partenariat avec l'équipe enseignante et la collectivité. Cette rentrée 2013 a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans notre RPI, qui se concrétisent par 3 heures de classe le mercredi matin et l'organisation d'Activités PeriScolaires (APS) les 4 autres jours de la semaine (de 16h à 16h30 les lundi et mardi, et de 15h30 à 16h30 les jeudi et vendredi). C'est le centre social cantonal des Forges qui gère ces temps d'APS, pour le compte de la communauté de communes, et avec du personnel de celle-ci et des intervenants extérieurs. Cette nouvelle organisation se met progressivement en place et les parents d'élèves ont, en la personne d'Annie Bolle, un représentant au comité de pilotage chargé du suivi du projet. N'hésitez pas à lui faire part, à nous faire part, nous membres de l'APE, ou aux représentants de parents siégeant au conseil d'école, de votre ressenti, de vos attentes ou de vos suggestions quant à cette réforme, afin que nous puissions les faire remonter.

L'APE soutient également financièrement les activités des différentes classes en organisant des manifestations et opérations diverses. Elle est aussi là pour rassembler les familles autour de quelques temps forts, qui sont l'occasion de se rencontrer.

Durant l'année scolaire 2012-2013, elle a ainsi participé au financement du transport et/ou de différentes activités : les séances de piscine pour les GS-CP-CE1 et CE2 de St Martin et Reffannes, des séances de gym petits pour les TPS-PS-MS de Reffannes, le projet « oiseaux » auquel les différentes classes ont participé, un séjour découverte de 3 jours au Loup Garou, de Lezay, pour les PS-MS de Reffannes, la sortie de fin d'année commune à toutes les classes au zoorama de Doué la Fontaine...

Pour cette année scolaire 2013-2014, en dehors des activités désormais habituelles (piscine, gym petits), les élèves vont bénéficier de différents projets initiés par leurs enseignantes. Le projet « fil rouge » de l'année sera l'eau, autour des thèmes « l'eau d'ici », « l'eau d'ailleurs », « l'eau sensitive »; Ce projet sera décliné dans toutes les classes, et particulièrement dans celles de Vausseroux et St Martin du Fouilloux, qui le déclineront sous de multiples facettes.

Un second fil rouge sera celui des couleurs, les classes de Vausseroux et St Martin participant à l'opération « dis-moi les couleurs » qui va leur permettre d'échanger leurs productions artistiques avec des écoles marocaines. Les parents des élèves de ces classes ont déjà pu admirer les premiers résultats de ce travail, lors d'une exposition organisée à l'école de St Martin un peu avant les vacances de Noël. Les classes de Reffannes ont, de leur côté, prévu de travailler sur un musée des couleurs.

Les CE de Reffannes ont déjà bénéficié d'un projet « musique classique » qui leur a permis de découvrir, en classe, le travail d'un quatuor avec des musiciens de l'orchestre des Champs Elysées, qu'ils sont également allés écouter se produire, à la salle des fêtes de Ménigoute.

Les CM de Vausseroux recevront, quant à eux, le groupe d'étudiants de l'IFFCAM avec qui ils

avaient correspondu l'an passé, lors de leur séjour au Canada. Ces derniers viendront leur présenter le film animalier qu'ils y avaient tourné.

Vous l'aurez compris, de nombreuses activités pour s'ouvrir au monde et apprendre autrement.

Comme tous les ans, nous vous attendons nombreux lors de nos 4 manifestations habituelles annuelles.

Vous avez déjà été très nombreux à participer à la fête de Noël, qui a eu lieu le vendredi soir 20 décembre 2013 à Reffannes, avec le désormais traditionnel marché de Noël des classes.

Nous vous attendons tout aussi nombreux :

- au loto, à Vausseroux, le 22 mars 2014
- à la soirée pizzas, qui aura lieu en avril (date à venir)
- au rallye du muguet, à Vautebis, le 18 mai 2014
- à la fête de fin d'année, qui aura lieu le samedi 28 juin 2014 à St Martin du Fouilloux.

Compte tenu du succès rencontré par la nouvelle formule de la fête de juin 2013, il est probable qu'elle sera reconduite sous la même forme cette année.

Un grand merci à vous tous, parents, familles, enseignantes, voisins, habitants et élus de nos communes, pour votre soutien, vos coups de main, votre participation à nos manifestations, votre investissement dans la réussite de nos actions!

Un grand merci pour nos petits élèves !

Au plaisir de vous croiser en 2014 lors d'une de nos manifestations.

Et au nom du bureau de l'APE, tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets pour 2014.

Frédérique Rouvreau
Présidente de l'APE
La Chaillerie
79420 REFFANNES
Tel. :05 49 63 26 96
christophe.rouvreau@wanadoo.fr



Les CM de Vausseroux en visite à la station d'épuration de Champdeniers dans le cadre du projet sur l'eau.

La gestion du gibier reste toujours la priorité pour l'A.C.C.A.

Cette dernière assure le repeuplement et le suivi du petit gibier de façon régulière grâce aux gains réalisés lors des différentes manifestations qu'elle organise (dîner dansant, grille de Tombola, chasse à courre, repas amicale des chasseurs) et à la subvention versée par l'association Vausseroux – Animation que nous remercions vivement.

Le prélèvement du lièvre reste inchangé 1/chasseur. Pour cette année 2013, sur 22 bracelets distribués 7 lièvres prélevés.

En raison de la faible population de ces derniers, un comptage sera effectué le 8 janvier 2014. Pour 2014, il faudra sans doute être encore plus vigilant.

En ce qui concerne le gros gibier, 6 bracelets sont attribués pour les chevreuils (18 pour 3 ans).

La saison 2012-2013 fut très positive pour l'A.C.C.A. en sangliers (9).

Les chasseurs, les fermiers et les propriétaires furent récompensés.

Les agriculteurs nous ont fait part de leurs remerciements pour la destruction des ragondins.

La population de renards reste importante malgré les efforts des piégeurs et des déterreurs. Deux nouveaux piégeurs sont à votre disposition :

- POUDRET Dimitri
- GUERIT Christophe

A propos des renards, l'A.C.C.A. avait organisé une chasse à courre le samedi 14 décembre 2013 au bois de la Garde.

Toutes les personnes présentes étaient satisfaites par cette agréable journée.

En 2013, l'A.C.C.A. compte 4 chasseurs supplémentaires dont 2 premiers permis :

- POUDRET Patricia
- POUDRET Dimitri

A partir du 5 avril 2014, l'A.C.C.A. verra son territoire de chasse diminué vu les deux retraits suivants pour non-chasse.

- GEOFFRET Christian « Le Beuillas »
- PAILLER Claude « Langruère »

L'A.C.C.A. remercie le Conseil Municipal de laisser à disposition le local de la commune pour les rendez-vous de chasse.

Composition du bureau :

Président : Francis BILLEROT
Vice président : Marc DAVID
Trésorière : Christine FREUCHET
Secrétaire : Jean-Marie POUDRET
Membres : Jean-Claude GUILLEMETEAU,
Jean-Louis POUDRET, Stéphane DUMAINE.

Dates à retenir pour 2014 :

Repas amical
des chasseurs : samedi 14 juin
Dîner dansant : samedi 15 novembre
Chasse à courre : samedi 20 décembre



Football Club Saint-Martin du Fx Vausseroux (FC SMV)



Le FCSMV est un club de football cantonal et convivial composé de 25 joueurs et d'une dizaine de dirigeants qui jouent sur les stades des communes de Vausseroux et de Saint-Martin du Fouilloux.

Pour la saison 2013/2014, le club dispose d'une équipe qui évolue en 4^{ème} division et qui joue tous ses matchs à domicile à Saint-Martin du Fouilloux. Le club a également engagé une autre équipe dans une entente avec l'ASPM de Vasles et le club de Fomperron-Ménigoute en 6^{ème} division et dont les matchs de la 2^{ème} phase en 2014 vont se jouer à Vausseroux.

Le prix de la licence annuelle est de 40€.

Tout au long de l'année, le FCSMV organise des manifestations qui permettent d'animer le club, de se retrouver et de passer de bons moments entre amis comme un tournoi de palets organisé au stade de Vausseroux en Septembre 2013.

Quelques dates à retenir pour 2014 :

- Notre dîner dansant annuel aura lieu le Samedi 1^{er} Mars à partir de 20h30 à la salle des fêtes de Vausseroux.
- Un Méchoui sera organisé dans le courant du mois de Juin sur le stade de Saint-Martin du Fouilloux.

Venez nombreux !

Pour tous les renseignements sur le club ou pour les inscriptions, vous pouvez contacter la Présidente du FCSMV Patricia PARNAUDEAU au 06.88.63.65.41 ou au 05.49.69.96.49.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre nombreux au sein de notre club, tout le monde est le bienvenu !!!!!!!

Tous les membres du FCSMV et moi-même, nous vous souhaitons une très bonne année 2014.

La Présidente du FCSMV,
Patricia PARNAUDEAU.

Association Sportive du Pays Ménigoutais (A.S.P.M.)

Cap sur la formation

A l'heure où le football professionnel français brille grâce à ces stars internationales et aux sommes colossales dépensées par des fonds d'investissement venus de l'étranger pour les faire venir, l'AS Pays Ménigoutais adopte une toute autre stratégie, la formation et la fidélisation des jeunes issus du canton.

En effet notre ligne de conduite depuis la création du club cantonal de jeunes en 1999, l'ASJPM, est de faire jouer tous les enfants passionnés de football dans les meilleures conditions possibles. L'objectif semble être atteint puisque nous comptons à l'heure actuelle 125 joueurs de 5 à 17 ans. En 2008, ce fut la consécration, l'équipe des U18, première génération à avoir traversée toutes les catégories jeunes au sein de l'ASJPM, a remporté son championnat et la coupe des Deux-Sèvres. Cette génération ne s'est pas arrêtée là car la saison suivante pour leur première année en senior et la naissance de l'ASPM, l'équipe est montée en Promotion de Ligue, le premier niveau régional. Ce palmarès est le fruit d'un travail de longue haleine, cela nécessite un encadrement important de la part des éducateurs et une grande présence : deux entraînements par semaine et le match du week-end. Depuis le groupe senior s'enrichit régulièrement de quelques éléments tout droit sortis de notre école de foot.

Le club maintient sa ligne de conduite, pour la deuxième année toutes nos équipes de jeunes sont encadrées par des éducateurs formés et diplômés. L'équipe chargée de la formation est composée de personnes de tout horizon : des jeunes joueurs seniors qui, à leur tour, inculquent ce qu'ils ont appris quelques années plutôt, des parents de joueurs et des passionnés de foot souhaitant partager leurs connaissances avec les générations en devenir.

L'école de foot est encadrée par Romain PARNAUDEAU, titulaire d'un brevet d'état, sa présence est indispensable à la cohésion et au bon fonctionnement de toutes les catégories jeunes.

Cette saison la palme revient aux U11, nous avons 31 joueurs de 9 et 10 ans, ce qui représente trois équipes (match à 8 contre 8). La plus part de ces enfants en sont déjà à leur quatrième ou cinquième licence, ceci est de bonne augure pour l'avenir. Ils sont tous très motivés et présents lors des entraînements et des matchs, ce qui nous demande une organisation parfaite pour pouvoir leurs proposer les meilleures conditions possibles. Les entraînements sont parfois compliqués lorsque les horaires se chevauchent avec d'autres catégories comme c'est le cas le jeudi soir avec les séniors. Nous nous retrouvons alors à près d'une soixantaine de joueurs sur le terrain d'entraînement. Cette situation est assez compliquée à gérer et cela risque de se compliquer avec l'hiver et le mauvais temps qui n'arrangera pas les conditions de jeu. Mais les éducateurs feront leur possible pour que ces difficultés ne freinent en rien la progression de nos jeunes pousses.

Vous pouvez soutenir l'ASPM en adhérant à l'association ou en participant à nos manifestations. Contact : aspm@footeo.com et consulter notre site internet : <http://aspm.footeo.com>

Dates à retenir :

Samedi 1^{er} février 2014 : dîner dansant de l'ASPM

Samedi 31 mai 2014 : ASPM CUP - tournoi U11 et U13

Samedi 7 juin 2014 : Assemblée Générale + tournoi seniors en semi-nocturne

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2014 à tous.

Christophe DAVID,
Co-président de l'ASPM.



Loisirs sportifs

Que fait on les lundis et mardis à la salle polyvalente de Saint Martin ???
On fait du sport, de la gym.
On court, on saute, on virevolte.

Mais c'est pas tout.

Abdos, fessiers, ischio-jambiers et étirements.

Mais c'est pas tout.

Car dans un corps sain, il y a un esprit sain et nos deux animatrices diplômées s'y entendent pour agrémenter nos séances par des exercices et jeux qui nous fatiguent les muscles mais détendent l'esprit.

Tout cela vous attend, oui vous, sautez le pas, rejoignez nous, 2 séances gratuites vous permettrons de tester la véracité de mes propos.

Vous hésitez.....

Mais c'est pas tout.

Car pour accroître la convivialité en janvier nous dégustons la galette et en décembre c'est au tour de la bûche de nous réchauffer.

Mais c'est pas tout.

Pour la fin de saison, en juin, nous nous réunissons en famille pour une petite marche suivie de l'apéro du bureau et des repas sortis des paniers ou chacun fait apprécier ses qualités culinaires et le choix de ses bouteilles. Et il y a le choix.

Alors là, c'est sur : vous n'hésitez plus. REJOIGNEZ NOUS.

Christiane LAURENCIN.

Les horaires :

- lundi après-midi : 15h30 à 16h30
- mardi : 20h15 à 21h15

à la salle polyvalente de Saint Martin
du Fouilloux

Composition du bureau :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| - Présidente | Christiane LAURENCIN |
| - Vice présidente | Martine ALBERT |
| - Vice présidente | Danielle BURET |
| - Trésorière | Marie-Paule MAROLLEAU |
| - Trésorière adjointe | Angélique DAUGER |
| - Secrétaire | Marylène EQUIPE |
| - Secrétaire adjointe | Nathalie MAUDET |



Amicale des donneurs de sang

Au seuil de cette nouvelle année l'amicale des donneurs de sang vous présente ses meilleurs Vœux de bonheur et surtout de santé.

Combien d'entre nous sont touchés par la perte d'un des leurs et là malheureusement prennent conscience que sans la santé tout s'écroule, cela devrait nous aider à relativiser tous nos petits bobos, nos petits tracas quotidiens, nos différents familiaux, nos querelles de voisinage, accepter tout simplement que l'autre puisse vivre et penser différemment ..

Cela s'appelle tout simplement la tolérance, tolérance, mère des vertus. La collecte de sang est sans doute un modèle de tolérance, de respect de l'autre. Riche ou pauvre nous sommes tous unis pour humblement essayer de sauver des vies. Si seulement ce comportement pouvait influencer notre vie de tous les jours.

En ces temps où les interdits sont légions, où tout semble s'écrouler, où les valeurs morales sont souvent bafouées, il nous reste encore le droit de donner, le droit de donner notre sang.

Soyons néanmoins vigilant car ce droit, face aux hobby financiers pourraient bien nous être retiré comme ce fut le cas pour le don de plasma.

Sans verser dans le pessimisme, il me semble important de rappeler que rien n'est acquis.

Malgré les turbulences, notre amicale se porte bien, les collectes de l'année passée sont dans la moyenne départementale, mais un effort devra être effectué pour recruter des nouveaux donneurs.

Notre bal costumé fut une réussite, un grand merci pour votre présence et votre générosité et rendez vous le samedi 25 janvier pour faire la fête.

Tous mes Vœux de bonheur et de santé.

Jacquet Richard.

Dates des collectes pour 2014 :

25 mars Reffannes

25 juin Vausseroux

13 novembre Reffannes

Sapeurs pompiers de Ménigoute

Le nombre d'interventions pour l'année 2013 a été un peu moins élevé que l'an passé. Nous en avons effectué 170.

Cette année, nous avons organisé une manœuvre inter-centre avec le centre de secours de Vasles, une première pour les deux centres. Cet exercice simulait une situation de catastrophe naturelle avec tempête et incendie. Une trentaine de sapeurs-pompiers étaient mobilisés pour faire face aux différents feux de maisons et prendre en charge les blessés.

Pour la première fois aussi, nous avons accueilli dans notre caserne l'Amicale des Donneurs du sang pour leur collecte du vendredi 13 septembre. Une cinquantaine de donneurs étaient présents.

Téléthon 2013 : vendredi 6 décembre. Comme chaque année, nous organisons une marche nocturne en co-organisation avec la mairie ainsi que différents commerces et associations, suivie d'un repas chaud. Le don global s'élève à 708,50 €. Merci à tous.

Concours de cartes : samedi 14 décembre.

Encore un rendez-vous très attendu et très convivial. Nous avons compté 46 doublettes.

Incorporations : 2 JSP (jeunes sapeurs pompiers) : Armand Toulet et Cantin Paillé

Trois nouvelles recrues se sont jointes à l'effectif du centre au 1^{er} septembre. Renaud ALAPHILIPPE, Maxime GACHET et Clément PORTRON. Ce sont des jeunes issus de notre section de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Nous comptons maintenant 28 actifs dont 1 médecin et 2 infirmières. Nous avons aussi 5 JSP qui s'entraînent tous les samedis matin de 8h30 à 12h30. Ces jeunes sapeurs-pompiers se forment au métier de sapeurs-pompiers autant en incendie qu'en secourisme durant quatre ans afin d'aboutir à un brevet national. Bravo !!! Merci aussi aux formateurs qui les entourent quotidiennement. Merci à toutes et à tous pour votre travail quotidien et votre engagement.

Ltn François BRANGIER, Chef de centre.
Emmanuelle Sabourault, Présidente de l'Amicale.



L'association cantonale est toujours à la recherche de bénévoles qui veulent bien donner de leur temps aux personnes qui sont dans le besoin.

Pour tous renseignements, le bureau est à votre disposition au 05 49 69 11 02. Il est ouvert de 8h à 12h le lundi, le mercredi et le vendredi.

Ou bien contactez M.Chantal GRELLIER, notre déléguée communale, au 05 49 70 29 31.

L'A.D.M.R. Canton de Ménigoute, toujours à votre service.

bien vieillir
chez soi

L'Association gérontologique de Gâtine participe au maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus.

Nous sommes à votre écoute pour identifier ensemble vos attentes et vos besoins, pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition, pour vous guider dans l'amélioration de votre logement.

Nous pouvons vous orienter vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes, vers une structure d'hébergement pour une place permanente, vers une place d'accueil de jour ou temporaire en établissement.

Nous pouvons vous aider à coordonner les prestations des professionnels intervenant à votre domicile (aides à domicile, aides-soignantes, infirmières,...) en concertation avec votre médecin traitant, à accompagner votre retour à domicile après une hospitalisation...

Nous pouvons vous mettre en relation avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...), avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (groupe de paroles pour les aidants, de conférences,...).

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE DE GATINE
(CLIC de Gâtine & Réseau de santé nord Deux-Sèvres & MAIA 79)
20 rue de la Citadelle / 79200 PARTHENAY - Tel : 05.49.63.45.70.
Plus d'informations sur www.clic-reseau-gatine.com

Aider les aidants :

Vous êtes un conjoint ou une conjointe d'une personne désorientée ou en perte d'autonomie, ou un enfant prenant en charge l'un de vos parents... n'oubliez pas de prendre soin de vous. Votre santé en dépend... contactez nous, nous pouvons vous mettre en relation avec des services pour vous aider dans votre rôle quotidien.

Centre Social et Culturel



Renseignement : tél : 05.49.69.93.13 ou le journal « Cant'on est là »

Les Ateliers d'éveil Les dates en Janvier/Février 2014

Jeudi 9 janvier : Salle des fêtes de Vausseroux

Jeudi 16 janvier : **Atelier cuisine** Maison de l'enfance et de la Famille à Ménagoute. (sur inscription)

Mardi 21 janvier: Sortie Ludothèque

Jeudi 30 janvier : **Récréation sportive** à Vasles (Sur inscription)

Jeudi 6 février : Maison de l'enfance et de la Famille à Ménagoute.

Jeudi 13 février : Salle des fêtes de Fomperron

Jeudi 20 février : Salle des fêtes de Vausseroux

Les ateliers d'éveil se déroulent le jeudi matin de 9h30 à 11h30

Les Mercredis Fait Pour ça !

Tous les deux mois un nouveau planning d'activités est mis en place.

Les Jeunes

Le Centre social et culturel du Canton de Ménagoute, propose, les vendredis de 14h à 17h, des animations au foyer de Ménagoute (situé en face du collège), pour les élèves qui sont en heures d'études. En accord avec Mr Tourneur, Principal de l'établissement, un animateur est présent avec les jeunes au foyer.

Épicerie Sociale « La Passerelle »

L'épicerie sociale du CSC "La Passerelle" est ouverte de **13h30 à 17h00**, les **jeudis des semaines impaires**. Elle s'adresse à toute personne résidant sur le canton et rencontrant des difficultés financières, mêmes ponctuelles. L'accès à "La Passerelle" est d'une durée de 6 mois renouvelable. Afin de déterminer si la famille peut y accéder, un dossier d'inscription est rempli avec l'usager, dans lequel nous prenons en compte différents points: les conditions de ressources, le nombre de personnes composant le foyer. L'inscription se fait au CSC de préférence les jours d'ouverture de l'épicerie.

Dates d'ouverture les jeudis :- 9 janvier- 16 janvier- 30 janvier- 13 février- 27 février- 13 mars....

En échange d'une participation financière, les personnes peuvent s'approvisionner en produits alimentaires, produits d'hygiène et soins pour bébé.

Pour tout renseignement, contacter Aline au CSC : 05-49-69-93-13.

Échanges de savoirs

Conditions indispensables pour participer à ces activités : partager l'esprit des Échanges de Savoirs et être adhérent du Centre Social et Culturel.

Ateliers de loisirs créatifs sur le canton de Ménagoute

- **Cartonnage** : 3^{ème} lundi de chaque mois à Vausseroux
- **Parchemin** : 3^{ème} samedi de chaque mois à Ménagoute
- **Patchwork** : 2 mardi par mois au CSC
- **Scrapbooking** : 1 samedi après-midi chaque mois à Vausseroux
- **Art Floral** : 1 jeudi soir tous les 2 ou 3 mois au CSC

Programmation culturelle

du premier semestre 2014 :

- **vendredi 7 février** : « Mon Brassens » Cie Sale Petit Bonhomme, Vasles (chanson et langue des signes)
- **date et lieu à déterminer** : « Croquer le monde » Les Dièses (musique trad')
- **samedi 19 avril à 18h30** : « La Fabrik Abrok » Spectacle familial par le collectif d'artistes « Chap' de lune » (en co-production avec le CSC), à la Maison du village à Vasles (marionnettes, conte)
- **dimanche 25 mai** : spectacle familial en décentralisation dans le cadre du festival Ah ! « en dérangement et 2 secondes », prairie du CPIE à Coutières (théâtre burlesque)
- **samedi 5 juillet** : spectacle musical en fanfare sur le parcours et en clôture de la randonnée festive et dînatoire (lieu à déterminer), « les Traînes savates »

Le chantier d'insertion : Parenthèse au jardin

Le chantier d'insertion existe depuis le 1er avril 1999 et depuis 14 ans il remplit ses fonctions d'accueil et d'embauche de personnes en recherche d'emploi, en fonction de critères spécifiques définis par l'État.

Le chantier d'insertion est, depuis 2003, géré par le Centre Social et Culturel du canton de Ménigoute, qui est à ce titre, est conventionné par l'Etat.

Retrouvez nos légumes sur les marchés:

- à Vasles le mardi
- à Saint Maixent l'Ecole le samedi.
- À La Ferrière en Parthenay les mercredi, vendredi et dimanche

Contact : Philippe Ecalte, au 06 34 06 07 09 ou par mail : parenthéseaujardin@orange.fr

Soutien scolaire :

Le Centre Social recherche des bénévoles :

Certains élèves ont besoin, ponctuellement, d'être aidés dans l'organisation de leur travail, leurs devoirs. Le Centre Social & Culturel recherche activement des personnes ressources pouvant intervenir régulièrement quelques heures par semaine.

Contact : Pauline ou Sophie au 05 49 69 93 13 pour en savoir plus.

La solidarité directe de ruraux à ruraux

ACAMO, créée en 1990, a permis de tisser des liens très forts d'amitié avec les habitants du canton d'Ountivou au Togo, et leur comité de jumelage, JCMO. Permis également de les aider dans des domaines divers au départ (puits, dispensaire, école.....), puis, devant le problème omniprésent de la malnutrition, dans leur développement agricole, grâce à AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) : en les aidant en 2003 à créer leur caisse de microcrédit, et en finançant un salaire de technicien agricole, et depuis 2010, les indemnités de 2 puis 3 paysans-relais devant la demande grandissante de conseils.

Tout cela fonctionne bien et a permis l'émergence, dans la plupart des villages, d'un formidable dynamisme de groupes, mais aussi de leaders qui aident et entraînent la population dans un réel développement, que ce soit dans le domaine agricole, santé, alphabétisation, droits des femmes...

Cependant, en 2011, nous avons été alertés par le Président de JCMO, sur le problème grandissant de l'eau, les forages tombant en panne les uns après les autres. Et impossible pour nos amis togolais de trouver des financements aussi importants ! Nous avons donc, début 2012, décidé de les soutenir, en nous lançant dans le projet de 1 création et 7 réhabilitations de forages. Montant global des travaux : 46 000 € ! Participation importante des togolais : 20%. Restait à trouver 37 000 € ! Les années 2012 et 2013 en partie ont été consacrées à trouver les fonds nécessaires :

- en montant des dossiers auprès des financeurs suivants qui ont accepté de nous aider et que nous remercions vivement : le Syndicat des Eaux de Gâtine, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Fondation Ensemble, la Communauté de communes et notre Conseiller Général Didier Gaillard ;
- en réalisant diverses activités tout au long de l'année (spectacle à Vasles, brocantes locales, Fête des Battages, Repas de la Solidarité...).

Nous avons effectué une 1^{ère} mission en octobre 2012 et avons constaté l'engagement des habitants des villages concernés, qui vont, après les travaux, **assurer l'entretien de leurs forages en vendant l'eau à la bassine, (ou sur la base d'un montant forfaitaire mensuel) et ainsi devenir autonomes.....**

.....puis une 2^{ème} mission est partie en novembre 2013 pour le **début des travaux de forage**, constituée de Bernard Métais et Evelyne Rivault, respectivement Président et trésorière de ACAMO, et de Didier Gaillard, Maire de Ménigoute et Conseiller général, qui découvrait le Togo...et nous a confié au retour, qu'il avait vécu en direct « rendez-vous en terre inconnue » (cf F.Lopez) ! Comment vous restituer l'accueil tellement chaleureux que nous avons reçu ?! **la joie quand l'eau jaillit des forages ! il n'y a pas de mots ! Il faut le vivre pour comprendre que l'union fait la force !**

Les pompes, installées dans les jours à venir, vont bien améliorer leur quotidien !!!



Pour nous aider à continuer, vous pouvez participer à nos prochaines activités : **spectacle de Aziz Ayawo, musiciens togolais, samedi 26 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Reffannes ; repas de la solidarité (date non fixée en 2014) chaque année dans l'une des salles des fêtes du canton ; devenir bénévole ; adhérer à l'association (10 €), ou faire un don défiscalisé (tél E. RIVAULT ci-dessous).**

Pour toutes informations, vous pouvez contacter :

Bernard Métais : 05.49.69.96.22 - Alain Gendry : 06.71.17.33.85 - Evelyne RIVAULT: 05.49.69.05.57

Association Coopération Amitié Ménigoute Ountivou
Centre Social – 79340 LES FORGES
Email : contact.acamo@gmail.com
Site : www.acamo.org

Membres du bureau

L'association des accidentés du travail et de la vie
Groupement des Deux-Sèvres 260 rue du Maréchal Leclerc
79000 NIORT Tél. 05.49.24.12.24 Fax. 05.49.33.49.98

E.mail : fnath.79@wanadoo.fr Site : www.fnath79.org



Christian GROLEAU	Président	05.49.71.22.09
Michel BOURDIN	Vice-Président	05.49.95.71.09
Yolande CHARRON	Trésorière	05.49.94.05.04
Nicole POVERT	Trésorière adjointe	05.49.63.47.73
Christian PIERRE, Daniel BARCQ, Denise ROUSSELIÈRE		
Alain GRELLIER, Stéphane GIRET		

Section de PARTHENAY/MENIGOUTE
Siège social Résidence Les Bergeronnettes

La FNATH, association des accidentés de la vie :

200 000 adhérents 1500 sections locales 83 groupements départementaux 20.000 bénévoles

a été créée en 1921 pour défendre les droits des victimes d'accidents au travail.
Il s'agit d'une **association de défense de tous les accidentés de la vie, des malades, invalides et handicapés,**
financée quasi exclusivement par les cotisations de ses **200 000 adhérents** et par les dons de ses **25.000 donateurs.**

Sa mission :

Vous apporter de l'aide et des solutions,

Vous accompagner dans vos diverses démarches, vous soutenir :

La solidarité se construit avec vous ... Défendre chacun, améliorer la vie de tous...

Discrimination, indemnisation, reclassement.

Nous soutenir

En adhérent à la FNATH :

Votre voix n'est plus isolée et vous contribuez à construire une société plus juste, plus sûre, plus solidaire.

Nous rejoindre

➤ **Devenir adhérent de la FNATH : Pourquoi pas vous ?**

Adhérez à la FNATH : vous serez bien informés : A part entière : un journal bimestriel :

Pour être informé en permanence et en priorité de la vie associative, des évolutions de la législation, des avancés sociales, des combats communs, de l'action revendicative menée auprès des ministères, du parlement, des administrations, des organismes sociaux.

Adhérez à la FNATH : vous bénéficierez aussi d'avantages spécifiques :
Convivialité, vie associative, sorties.

Adhérez à la FNATH : vous bénéficierez aussi d'avantages partenaires :
*Des remises spécifiques sont accordées aux adhérents par ses partenaires :
'Belambra : vacances, Dékra-Norisko : contrôle auto, etc'....*

➤ **Devenir bénévole de la FNATH : Contactez le groupement le plus proche de chez vous.**

Notre ambition :

Nous nous engageons pour une société plus juste, plus sûre et plus solidaire.

Nous serons ravis de vous accueillir aux manifestations organisées par notre section

Concours de belote samedi 15 février 2014 à LA CHAPELLE BERTRAND
Assemblée Générale dimanche 2 mars 2014 à POMPAIRE
Journée festive dimanche 15 juin 2014 à LA CHAPELLE BERTRAND

Les permanences ont lieu au foyer Les Bergeronnettes à PARTHENAY (face à HYPER U) :
de 8 H 30 à 11 H 15 les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois à l'exception du mois d'août.

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine



fédère l'action des partenaires publics et privés en associant les collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi. Elle a la volonté d'ancrer le service public dans le territoire. Un accent tout particulier est mis sur l'observation du marché de l'emploi, le développement local et les déplacements.



La mission locale

**Pour les jeunes
de 16 à 25 ans :**

suivi individualisé, recherche d'informations sur l'emploi et la formation ; aide au CV et à la lettre de motivation ; offres d'emploi ...

Pour les employeurs :

aide au recrutement ; conseils sur les modalités d'embauche et les dispositifs d'aide à la formation ; faire découvrir un métier, faciliter l'accès à l'entreprise.

Observatoire

- La jeunesse sur le territoire

Aide aux employeurs publics et privés pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

- Les seniors dans l'entreprise.

Développement local

- Cellule de veille économique.
- Expositions thématiques mensuelles sur les métiers en tension
- Clauses sociales dans les marchés publics.
- Salon des savoir-faire industriels.

Réduction des freins culturels ou sociaux à l'embauche par la lutte contre les discriminations, la recherche de réponses adaptées aux problèmes de mobilité...

- Plate-forme mobilité « SOS Déplacements ».
- Animation du partenariat et professionnalisation

Accueil et information

- Accueil dans les locaux de la MDEE.

Nous contacter :

Maison de l'Emploi et des Entreprises
de Parthenay et de Gâtine

www.mdee-parthenaygatine.fr

13 Bld. Edgar Quinet
79200 PARTHENAY
05 49 94 23 46



La mission
locale j'y viens
j'y tiens !

Suivis individuels
&
Ateliers collectifs !

La permanence cantonale du service Mission Locale :

Canton de MENIGOUTE
Mairie, Vasles
Mardi matin



✓ Formation

Laquelle ?

Où ?

Comment ?

✓ Emploi

Vous recherchez un emploi, un stage ?

Vous voulez connaître les différents types de contrats ?

✓ Orientation et découverte des métiers

Vous ne savez pas quoi faire ?

Quel métier choisir ?

✓ Mobilité et logement

Des difficultés pour vous déplacer ?

Des questions sur le logement ?

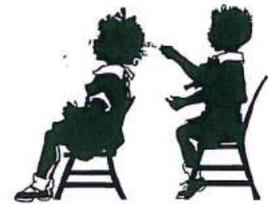
✓ Santé

Besoin de soins, d'être écouté ?

Accueil individualisé, sur rendez-vous. Contact et renseignements : 05.49.94.23.46



Manifestations 2014



8 février
Déjeuner de la Paroisse

Tous les jeudis
A 14 h
Rencontres des
Aînés ruraux

1^{er} mars
Dîner du FC STMV
à Vausseroux

22 mars
Loto des écoles
à Vausseroux

Tous les 1^{er} lundis du
mois
Randonnée des aînés
ouverte à tous

Cérémonie du 8 mai
Vin d'honneur
Repas des retraités

28 juin
Fêtes de fin d'année
des écoles à St Martin du
Fouilloux

13 juillet
Moules – frites
Feu d'artifice

7 septembre
Fête du village

25 octobre
Concours de manille



11 novembre
Cérémonie
vin d'honneur à la salle
des fêtes

11 novembre
Repas « Andouille »
Club des Aînés ruraux

Tous les mois
Réunion préparation
Fête du village

15 novembre
Dîner dansant
de l'ACCA

14 décembre
Repas du Club
des Aînés ruraux



20 décembre
Chasse à courre

LES ARTISANS ET LES COMMERCANTS

Alain SIMONNEAU
VINS - BIERES
1 Route des Carriottières
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 20 29



Bar - Hôtel - Restaurant
Mr et Mme CHAPUT
« Le Vausseroux »
2 Route de Ménigoute
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 95 25 04



Pascal PEROTEAU
ARTISAN MENUISIER
Les Limonières
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 22 10



Patricia MARGOULET
ATELIER C
COIFFURE MIXTE
7 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 95 10 09



Garage J. BREITEL
Réparation toutes marques
13 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 21 38



V-S-N (Vendée - Sèvres - Négoc)
Grains - Aliments - Engrais
5 Route de St Martin du Fx
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 21 05



Eddy FRUCHARD - Bois et Paille
Charpente traditionnelle - isolation
17 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 71 06 68 08



A.C.M. Bruno CARRÉ
Serrurerie - Chaudronnerie - Charpente
La Roucherie
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 76 27 62 48



LA FERME DE CECILE
Vente directe de produits fermiers
La Rivalière
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 64 23 29



DIETETICIENNE
Mme Agathe SARLAT
2 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 63 99 64



Alexandra BEAUFFRETON—Paysagiste
JARDINS DU MOULIN
Le Moulin de Gouziot
79420 VAUSSEROUX
Tél.: 05 49 63 22 59

